## **DOMINIQUE NEUMAN**

AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 14 juin 2011

Me Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie Régie de l'énergie 800 Place Victoria Bureau 255 Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossiers RDÉ R-3753-2011 et R-3754-2011.

Cause tarifaire 2011 d'Intragaz et demande par Gaz Métro d'autorisation de récupération de coûts par l'intermédiaire de ses tarifs.

Planification d'audience - Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie les renseignements suivants de la part de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et Stratégies Énergétiques :

- **Preuve de SÉ-AQLPA**: Monsieur Jacques Fontaine (analyste). Durée prévue : 20 minutes.
- Contre-interrogatoire par SÉ-AQLPA d'Intragaz : Durée prévue : 20 minutes. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- Contre-interrogatoire par SÉ-AQLPA de Gaz Métro : Durée prévue : 15 minutes. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- Contre-interrogatoire des autres intervenants : Environ 5-10 minutes par intervenant. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- Plaidoirie de SÉ-AQLPA: Plaidoirie orale de 40 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.

Saminya Neurs